

Fiche de données de sécurité selon (91/155CEE)

Page:

1 of 4

Date: 21/02/2013

Date de révision: 21/09/2020

**1. Identification de la substance/ pré-
paration et de la société / entreprise**1.1 Désignation commerciale **Pierre Ponce**1.2 **Raison sociale:** Distributeur : DOUSSELIN
2 Rue Gabriel Péri
69270 Couzon Au Mont D'or
Tel : +33 4 72 42 96 00
Fax : +33 4 72 42 96 09
E-mail : contact@dousselin.fr

1.3 Numéro d'appel d'urgence : +33 1 45 42 59 59

**2. Composition / informations sur les
composants**

2.1 Description chimique générale: Silicate Complexe Naturel ou oxydes de AL,K,Na,Fe,Ca,Mg,Ti..

2.2 N° CAS 1332-09-8

2.3 Désignation: Dioxyde de Silicium Amorphe (SiO₂)

2.4 N° EINECS 310-127-6

3. Identification des dangers

3.1 Identification des dangers: Néant

3.2 Indications particulières concernant les danger
Pour l'homme et pour l'environnement Prévoir le port d'un masque anti-poussières3.3 Méthode de classification: Classification selon les lignes guide EEC, et intégré avec les indications
de la littérature spécialisé et de le Producteur.**4. Mesures de premier secours**

4.1 Remarques générales: Non concerné

4.2 Après inhalation: Emmener le personne dans un lieu ventilé en plein air

4.3 Après contact avec les yeux: Rincer les yeux abondamment pendant 15 minutes

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction: Non concerné

5.2 Dangers particuliers dus à la substance, à ses
produits de combustion ou aux gaz dégagés Néant

5.3 Équipement spécial de sécurité Néant

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

6.1 Les précautions individuelles: Utiliser des techniques qui minimise la la formation des poudres .Port des équipements de protection habituelle (lunettes, masque)

6.2 Précautions pour l'environnement: Néant

6.3 Mesures de nettoyage/récupération: Nettoyer ou aspirer les pertes

6.4 Autres indications: Information sur la protection de la personne (voir la Rubrique 8)

7. Manipulation et stockage

7.1 Manipulation:
Préventions des incendies et des explosions: Aspirer les pertes. Si le nettoyage est nécessaire il faut utiliser un produit qui supprime les poussières.
Néant

7.2 Stockage
Exigences concernant les lieux et les conteneurs: Néant
Indications concernant stockage commun :: Néant
Autres indications sur les conditions de stockage: Conteneurs doit être maintenu fermé
Classe de stockage:
Classe VbF: Non concerné

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travaille Éviter de générer de poussière

8.2 Equipement de protection individuel:
Mesures générales de protection et d'hygiène Mesures générales pour la manipulation des poudres.

8.3 Protection respiratoire: Prévoir le port d'un masque anti-poussières

8.4 Protection des mains: Pas nécessaire

8.5 Protection des yeux: Verres protecteurs

9. Propriétés physico-chimiques

Forme: Poudre
Couleur: Blanc
Odeur: Aucun

9.1 Point de fusion >1500° C
Point d'ébullition Non applicable

9.2 Pont d'éclair: Non applicable

	9.3 Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif
9.4	Densité:	2.350g/ml
9.5	Masse volumique:	400 –900g/ml
9.6	Solubilité dans l'eau:	Négligeable
9.7	pH	à 20°C 7.5 –8
10.	Stabilité et réactivité	
10.1	Décomposition thermique/conditions à éviter:	Néant
10.2	Produits à éviter:	Non applicable
10.3	Réactions dangereuses:	aucune
10.4	Produits de décomposition dangereux:	Non applicable
11.	Informations toxicologiques	
11.1	Toxicité aiguë Effet primaire: de la peau des yeux	Aucun effet connu Irritation légère
11.2	Sensibilisation:	Aucun effet de sensibilisation connu
11.3	Indications toxicologiques complémentaires:	Néant
12.	Informations écologiques	
12.1	Information pour l'élimination (Persistance et biodégradabilité) Indications générales Évaluation:	N'est pas biodégradable
12.2	Ecotoxicité:	Absence de: COD, BOD, AOX
12.3	Autres références écologiques Contenu du métaux lourdes suivante la directive EEC N° 76/464 EWG:	Néant

13.	Considérations relatives à l'élimination	
13.1	Produit Recommandations:	Enterrement comme déchet non- toxicologique dans un enterrement selon Les règlements de l'état.
13.2	Indication:	Minéral inerte, pas dangereux pour environnement
13.3	Emballage non nettoyés Recommandations:	Emballage mise au rebut selon les règlements de l'état, fédérales et locales .
14.	Information relatives au transport	
	Transport / autres informations:	Non dangereux
15.	Informations réglementaires	
15.1	Marquage:	Non applicable
15.2	Règlement national:	Néant
15.3	Eau Pollution de l'eau. Classe (Allemagne) :	1 (pas dangereux pour les eaux)
16.	Autres informations	
	Service établissant la fiche technique :	Département des ventes